



## **BUREAU FÉDÉRAL**

**MERCREDI 6 MAI 2009**

**AU CNR**

---

**PRÉSENTS :**

Pierre **CAMOU**, Alain **DOUCET**, René **HOURQUET**, Jean-Claude **BAQUÉ**,  
Patrick **BATTUT**, Jean-Louis **BOUJON**, Jean **DUNYACH**, Daniel **FALQUE**,  
Bernard **GODET**, Jacques **LAURANS**, Jacques **TROGER**, Guy **MOLVEAU**,  
Patrice **DOCTRINAL**, Antoine **MARIN**, Jean-Louis **BARTHÈS**,  
Jean-Claude **SKRÉLA**, Olivier **KÉRAUDREN**, Gurvan **KERVADEC**,  
Maxime **ARGAT**, Paul **DE KEERLE**.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Christian **BAGATE**, Serge **BLANCO**, Claude **DOURTHE**, Jo **MASO**,  
Michel **PALMIÉ**,

---

La séance est ouverte à 19H30.

## **I. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT :**

Pierre CAMOU fait deux observations :

- L'échange de propos assez vifs entre Bernard GODET et René BOUSCATEL lors du dernier Comité Directeur de la LNR.
- Les résultats des 80 contrôles antidopage effectués sur l'ensemble des matches du Tournoi du 6 Nations : ils sont tous négatifs.

## **II. AFFAIRES FINANCIÈRES – BUDGET :**

### **1) Le budget 2009-2010 :**

Le projet de budget figure en Annexe 1.

Pierre CAMOU rappelle que la mise en place du budget est un acte politique.

René HOURQUET présente une première ébauche du Budget 2009-2010 en précisant que certains éléments n'ont pas été pris en compte, trois budgets étant arrivés en retard. De ce fait, les chiffres ont dû faire l'objet d'estimations pour la présentation. Cependant, d'ores et déjà on peut dire que le taux de change entre la livre sterling et l'euro impacte le budget pour – 2,4 M€.

Le budget doit être réétudié et fera l'objet d'une nouvelle présentation lors du prochain Bureau Fédéral.

### **2) Attribution de prêt :**

L'octroi d'un prêt par le Bureau Fédéral au club US Menditte (4281D) (Côte Basque-Landes) à hauteur de 25.000€ pour l'aménagement de vestiaires.

### **3) Aides exceptionnelles :**

L'octroi d'une subvention de 2.000€ par le Bureau Fédéral à l'US Tyrosse (4519M) pour contribuer aux frais induits par le forfait de Rouen en Jean Prat.

### **4) Affaire du Périgord-Agenais :**

Le Bureau Fédéral émet un avis favorable sur la transaction proposée au Comité du Périgord-Agenais dans le cadre du dossier contentieux en cours.

### **5) Dotation billetterie NZRFU :**

Il est décidé que 2000 billets attribués à la Nouvelle Zélande pour le test de Marseille le seront au tarif valeur faciale.

La dotation sera accordée à la NZRFU et non à son agence de voyage STILL.

## **III. AFFAIRES INTERNATIONALES :** Jacques LAURANS, Jean-Claude BAQUÉ.

- Quelques difficultés avec les féminines.
- La discussion sur les Age Grade se fera au mois de septembre 2009.
- Félicitations de l'IRB à René HOURQUET pour sa présentation sur les ELV'S.

- Situation à revoir de la caméra sur câble au dessus du terrain de jeu au Stade de France.
- Etude par l'IRB d'une nouvelle méthode de répartition pour augmenter les recettes au mois de juin dans l'hémisphère sud.

#### **IV. AFFAIRES ADMINISTRATIVES : Alain DOUCET**

- Les nouveaux licenciés auront une licence orange pendant 4 ans. S'ils ont été licenciés à la FFR pendant 4 ans, dans des clubs différents, la licence sera blanc/jaune. S'ils restent 4 ans dans le même club, la licence sera blanche.
- Rencontres de phases finales, lettre de rappel du Secrétaire Général aux Comités Territoriaux (Annexe 2).

#### **V. AFRIQUE DU SUD :**

La question est de savoir où se jouera la rencontre France-Afrique du Sud du 14 novembre 2009 sachant qu'elle ne pourra pas se jouer au Stade de France à cette date.

Trois villes sont proposées : Lyon présentée par Daniel FALQUE, Nantes présentée par Jacques TROGER et Toulouse présentée par Patrick BATTUT.

Après un vote à bulletin secret, le Bureau Fédéral décide que la rencontre se jouera à Toulouse.

Par ailleurs, Pierre CAMOU précise que la saison prochaine, Nantes et Lyon organiseront chacun un match des Tournées du mois de novembre 2009.

Le Président Pierre CAMOU lève la séance à 23H00.

-----

*Le Secrétaire Général,*

**Messieurs les Secrétares Généraux  
des Comités Territoriaux**

Paris, le 6 mai 2009

OBJET : ORGANISATION DE RENCONTRES DE PHASES FINALES

Monsieur le Secrétaire Général,

En cette fin de saison sportive, il nous appartient de sensibiliser les associations qui pourraient se voir confier l'organisation de rencontres de phases finales, quant aux obligations réglementaires y afférant.

En préalable, je vous rappelle qu'une telle responsabilité ne pourra être confiée aux associations qui, au cours de la présente saison, auraient eu à répondre de faits disciplinaires graves (bousculade ou agression sur un officiel, envahissement de terrain...).

Le club organisateur devra désigner un responsable de la sécurité qui soit titulaire d'une licence à la FFR et obligatoirement membre du Comité Directeur de la structure organisatrice. Le service de sécurité qu'il mettra en place sera composé de personnes parfaitement identifiables grâce à des chasubles fluorescentes. Ce service devra être en mesure d'accueillir et de guider le public, en éviter tout débordement.

Sont notamment interdits, sous peine de poursuites pénales :

- l'accès en état d'ivresse et/ou l'introduction de boissons alcoolisées dans l'enceinte du stade ;
- l'introduction de toute boisson dans un contenant dangereux (ex : bouteille en verre) ;
- l'introduction et/ou l'usage de tout article pyrotechnique ;
- l'utilisation de tout moyen d'amplification phonique dans l'intention de provoquer à la haine ou à la violence.

S'agissant des mesures de secours, le club l'organisateur devra posséder les coordonnées téléphoniques du médecin de garde ou des pompiers de sa localité afin qu'il puisse faire appel à eux en cas de besoin pendant ou après la rencontre. Il veillera également à prendre toutes les mesures nécessaires afin :

- que les premiers soins puissent être prodigués aux joueurs blessés ainsi qu'à toute personne assistant à la rencontre ;
- qu'un brancard soit utilisable sans délai ;
- et que l'accès des secours et l'évacuation des blessés soient facilités.

Enfin, il appartiendra au club organisateur de se préparer à tout éventuel contrôle anti-dopage qui pourrait être diligenté. Dans cette perspective, il désignera en son sein un dirigeant chargé d'accueillir et d'assister le préleveur, et mettra à la disposition de ce dernier un local exclusivement réservé aux opérations de contrôle.

Vous remerciant de bien vouloir diffuser ces informations et comptant sur votre étroite collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.



Alain DOUCET

	Réalisé		BUDGET		BUDGET		BUDGET		PREVISIONNEL			
	2007/2008 (K€)		2008/2009 (K€)		2009/2010 (K€)		2010/2011 (K€)		2011/2012 (K€)		2012/2013 (K€)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 Secrétariat Général	2 123	5 080	2 106	6 137	2 016	6 166	2 081	6 180	2 050	6 193	2 256	6 206
2 Services Généraux	487	0	506	0	511	0	516	0	521	0	527	0
3 International	124	4 799	485	1 646	510	1 600	510	1 600	150	1 750	510	1 600
4 FIRIA & SEVENS	45	6	61	0	89	0	53	0	56	0	64	0
Rugby Amateur												
5 (Formation et Technique)	2 674	1 228	3 310	930	3 226	1 095	3 306	1 106	3 292	1 117	4 095	1 128
6 (Développement)	1 574	0	1 662	0	1 582	0	1 646	0	1 691	0	1 732	0
7 (Compétitions)	8 488	753	8 834	923	9 077	816	9 167	824	9 259	832	9 352	841
8 (Compétitions Féminines)	925	20	1 084	18	1 183	20	1 195	20	1 207	20	1 219	20
9 (Corporatif)	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 (Décentralisation)	5 898	0	6 906	0	7 081	42	7 152	42	7 223	43	7 295	43
11 (Réglementation sportive - Bénévolet)	31	0	65	0	64	0	64	0	64	0	64	0
12 Médical	279	0	451	0	460	0	464	0	469	0	473	0
13 Arbitrage	1 537	175	1 521	233	1 503	233	1 518	235	1 533	238	1 548	240
Organisation Sportive Rugby Amateur	21 406	2 177	23 833	2 104	24 175	2 206	24 512	2 228	24 738	2 250	25 778	2 272
Haut Niveau												
14 (Séniors)	11 978	72	9 548	65	10 908	76	9 151	76	19 449	77	11 607	78
15 (Jeunes)	1 057	7	1 200	0	1 111	0	1 122	0	1 133	0	1 145	0
16 (Prospective)	1 564	0	2 054	0	2 124	0	2 164	0	2 207	0	2 254	0
Organisation Sportive Haut Niveau	14 599	79	12 802	65	14 143	76	12 437	76	22 790	77	15 006	78
17 Rugby Professionnel	227	22	217	30	217	30	219	30	221	31	224	31
Trésorerie												
18 Matches Internationaux	8 066	17 277	7 140	16 900	11 239	21 400	9 504	17 600	9 714	17 600	10 168	18 800
19 Gestion	11 472	6 101	8 360	2 135	8 637	2 138	8 868	2 134	9 107	2 155	9 354	2 177
20 FFR/LNR	10 850	2 807	3 720	2 618	3 942	2 778	3 959	2 806	3 996	2 834	4 013	2 862
21 Marketing	4 152	36 565	3 728	38 762	4 886	40 720	4 230	40 591	4 266	39 535	4 238	38 149
22 CNR	10 186	7 265	9 950	7 115	10 244	7 008	10 288	7 081	10 461	7 032	10 640	6 744
23 Communication	1 893	999	4 188	1 060	3 233	642	3 428	648	3 229	655	3 249	661
99 Actions RWC07	2 215	531	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	87 846	83 709	77 096	78 571	83 840	84 763	80 605	80 974	91 299	80 111	86 026	79 581
Résultat Brut avt except	-4 138		1 475		923		370		-11 188		-6 444	
<b>Résultat brut quadriennal</b>	<b>-16 340</b>											